

Ventes immobilières.

AUDIENGE DES CRIÉES.

TROIS FERMES PRÈS DU HAVRE ET DEUX MAISONS A BOLBEC.

Etude de M. Ch. Brocas, avoué au Havre, rue Bernardin de Saint-Pierre, 4. Vente sur licitation, entre majeurs et mineurs, en l'étude de M. Lenoir, notaire à Bolbec, le lundi 8 août 1853, à midi, en cinq lots, 1° D'une FERME située en la commune de Bouzeville-la-Grenier, canton de Bolbec, et par extension sur celles de Marville et de Bréauté, canton de Goderville, près la station de Bouzeville (chemin de fer de Rouen au Havre), arrondissement du Havre, contenant environ 14 hectares 6 ares, occupée par le sieur Lebaillif;

3° D'une jolie MAISON fraîchement décorée, située à Bolbec, Grande-Rue, portée au cadastre sous les n° 828 et 829, section C., occupée précédemment par M^{me} veuve Thierry, et actuellement vacante. Mises à prix: 1° lot, cinquante mille francs, ci 50,000 fr.

4° A M. LENOIR, notaire à Bolbec, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété; 2° A M. Charles BROCAS, avoué poursuivant, demeurant au Havre, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 4;

BIENS CHANOINE. Etudes de M. Eugène BÉRARD, avoué au Havre, rue des Pinettes, 33, et de M. VIEL, aussi avoué au Havre, place Louis XVI, arcades Sud. Vente et adjudication publique par suite de conversion de saisie immobilière, et à tout prix, en l'étude et par le ministère de M. MARCEL, notaire au Havre, rue Corneille, 21.

De neuf lots ou articles d'adjudication composés: Le 1^{er} lot, d'une vaste et belle PROPRIÉTÉ connue sous le nom de Pavillon Focha, situé au Havre, canton nord, rue des Pénitents, 69, et des Fossés, 23, comprenant un grand pavillon avec écurie, remises et autres dépendances, plus un parc en jardin anglais, le tout occupé par M. De mans;

Le 2^e lot, d'un joli PAVILLON avec jardin et constructions diverses, situé au Havre, canton nord, rue des Fossés, 20, et occupé par M. Mayer Loeb;

GRAND HOTEL A TOULOUSE, place du Capitole, 10, à vendre par licitation, sur baisse de mise à prix, le jeudi 11 août 1853, à une heure après midi, dans une des salles du Tribunal civil de Toulouse. Contenance du terrain, 1,569 mètres. Cet hôtel a été loué longtemps moyennant 40,000 fr. Mise à prix: 300,000 fr.

S'adresser à M^{re} EYCHENNE, Laffont et Tournaton, avoués à Toulouse.

TERRAIN A BATIGNOLLES.

Etude de M. GIRAUD, avoué à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3. Vente par suite de surenchère de dixième, En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de la Seine, le jeudi 4 août 1853, D'un TERRAIN sis aux Batignolles-Monceaux, rue des Moines, près l'avenue de Clichy. Mise à prix: 4,000 fr.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

FERME DE LAVEAU (SEINE-ET-MARNE). Etude de M. GILLIARD, avoué à Fontainebleau. Vente par adjudication judiciaire, en l'étude de M. DAMOYE, notaire à Nemours, le 31 juillet 1853, de la FERME DE LAVEAU, située à Fay, près Nemours (Seine-et-Marne), contenant environ 40 hectares, louée 2,000 fr. Mise à prix: 40,000 fr. (1044)

DOMAINE DE BARBEAUX (Seine-et-Marne). à vendre (même sur une seule enchère), en la

chambre des notaires de Paris, le 23 août 1853, sis sur les bords de la Seine, entre Melun et Fontainebleau, communes de Fontaine-le-Port et d'Hericy, près le chemin de fer de Lyon. Belle habitation, parc, eaux vives, cours d'eau, étang, terres, prés et bois, etc. Revenu environ, 11,000 fr. — Contenance, 143 hectares.

Mise à prix: 240,000 fr. S'adresser à M^{re} BEAUFU, notaire à Paris, rue Sainte-Anne, 51. (1076)

ORFÈVRES CHRISTOFLE THOMAS, 18, boulevard des Italiens, près la rue La Fayette. MAISON SPÉCIALE DE VENTE de l'orfèvrerie fabriquée par MM. Ch. CHRISTOFLE et C^o. (7375)

Chez VIDECOQ, libraire de la Cour de cassation, 1, rue Soufflot, près le Panthéon. — Choix de livres de droit nouveaux et d'occasion. Facilité de paiement. Le Catalogue est envoyé gratis à qui le demande par lettre affranchie. (1063)

CAISSE CENTRALE DE L'INDUSTRIE.

L'INDUSTRIE.

CAPITAL

toujours représenté par des espèces ou des titres de première valeur.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

AU CAPITAL DE 2,000,000 DE FRANCS

Représenté par 4,000 Actions de 500 fr. l'une,

Constituée pour cinq ans par acte au rang des minutes de M. THION DE LA CHAUME, notaire à Paris.

INTÉRÊTS

A 5 0/0 L'AN, PAYABLES TOUS LES 6 MOIS. Le 15 Janvier et le 15 Juillet.

L'objet de la Société est d'utiliser la position spéciale du Journal L'INDUSTRIE, pour acheter les meilleures Valeurs lorsqu'elles sont encore à de bas prix, et pour les vendre quand elles atteignent leurs hauts cours.

PARTAGE DES BÉNÉFICES TOUS LES ANS.

GÉRANT: M. VERGNIOLLE, Propriétaire-Directeur du Journal L'INDUSTRIE.

ON SOUSCRIT à l'Administration du Journal l'Industrie, 2, rue Ménars, A PARIS.

Le montant intégral de chaque Action doit être versé en souscrivant. — Les versements sont reçus en espèces ou en valeurs cotées à la Bourse. (10655)

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1853, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Sur la place de la commune de La Villette. Le 24 juillet. Consistant en un comptoir et ustensiles de md de vin, tables, chaises, tabourets, vaisselle, etc. (1104)

SOCIÉTÉS.

D'un acte sous signatures privées, en date à Paris du neuf juillet mil huit cent cinquante-trois, et à Lyon du quatorze du même mois, enregistré, fait triple entre: M. Jean PERILLAT, négociant, demeurant à Paris, rue Montmartre, 121;

deux années consécutives, qui commenceront le premier août mil huit cent cinquante-trois. Elle existera sous la raison sociale: PERILLAT et COLOMB et Ch. HENNEGUY. La signature sociale appartiendra à chacun des associés, qui signeront sous ladite raison sociale, mais ils ne pourront en faire usage que pour les affaires de la société.

Il appert: Qu'il a été formé une société en nom collectif et en commandite, mais sans actions. Entre: MM. Alexandre MARTIN, propriétaire, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 92, et Michel Joseph PATIER, avocat, demeurant aussi à Paris, rue de Trévise, 15, comme seuls gérants responsables, d'une part.

Etude de M. GRACIEN, avoué à Paris, rue de Grammont, 19. D'un acte sous seings privés, fait double à Paris le neuf juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le douze dudit mois de juillet, folio 130, verso, case 3, par Beles-tang, qui a perçu cinq francs cinquante centimes.

gratuitement au Tribunal communal de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures. Faillites. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 22 JUILLET 1853, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture audit jour.

6, syndice de la faillite (N° 10988 du gr.). Pour, en conformité de l'article 492 de la loi du 28 mai 1834, être procédé à la vérification des créances, qui commencera immédiatement après l'expiration de ce délai. REDDITIONS DE COMPTES. MM. les créanciers composant l'union de la faillite du sieur PÉCHE (Joseph), ent. de transports de débris, à Montrouge, route d'Orléans, n. 26, sont invités à se rendre le 29 juillet à 1 heure précise, au palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'art. 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le clore et l'arrêter; leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'exécution du faillite.

8, syndice de la faillite (N° 10988 du gr.). Pour, en conformité de l'article 492 de la loi du 28 mai 1834, être procédé à la vérification des créances, qui commencera immédiatement après l'expiration de ce délai. REDDITIONS DE COMPTES. MM. les créanciers composant l'union de la faillite du sieur PÉCHE (Joseph), ent. de transports de débris, à Montrouge, route d'Orléans, n. 26, sont invités à se rendre le 29 juillet à 1 heure précise, au palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'art. 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le clore et l'arrêter; leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'exécution du faillite.

vos, restaurateur, synd. — Gillot aîné, ent., vérif. — Poisson, md de légumes, id. — Guillon, faïencier, id. — Poiret, travail public, com. — Maurice, chapelier, id. — Waret, fab. de bonnets greens, id. — Notre, charbon, id. — Roullier, md de vins, défilé, art. 540. — Legend, mécanicien, redd. de comptes. Séparations. Demande en séparation de biens entre Eugénie Pauline DESTOR et Étienne RENVOY, à Paris, rue Aubry-le-Boucher, 24. — Le Faure, avoué. Jugement de séparation de biens entre Marie BREUL et Hippolyte Florentin GIRAUD, à Moulins (Allier). — Lescol, avoué. Décès et Inhumations. Du 21 juillet 1853. — Mlle Join, 1 ans, rue St-Lazare, 148. — M. Baroux, 54 ans, rue Marbourg, 38. — Mlle Thibaut, 55 ans, rue Richelieu, 69. — Mlle Montign, 41 ans, des Vieux-Angoulins, 17. — Mlle Migotte, 37 ans, rue des Orfèvres, 3. — Mlle Hazard, 53 ans, rue de la ne, 3. — Mlle Gerin, 8 ans, rue d'Avant, 3. — Mlle Reynis, 1. — Mme Bonnard, 41 ans, rue Fontaine-au-Roi, 26. — Mme Ferrandi, 62 ans, rue St-Martin, 82. — M. Dessan, 58 ans, rue de Charolais, 137. — Mlle Magnier, 11 ans, rue Neuve-St-Etienne, 3. — Mme Neuve-St-Etienne, 3. — Mlle Maury, 63 ans, rue d'Avant, 3. — M. Finot, 62 ans, rue de Bercy, 37. — M. Ledoux, rue St-Denis, 122. — M. Mequignon, 17 ans, rue de l'École-de-Médecine, 3. Le gérant: H. BAUDOUIN.